

Montreuil, le 16 novembre 2017

Le 16 octobre dernier, Gérald Darmanin, ministre de l'action et des comptes publics annonçait des mesures régressives sur le pouvoir d'achat des fonctionnaires avec pour conséquence le gel de l'accès à la catégorie A pour la filière insertion probation, pourtant acquise de haute lutte.

Depuis un mois, la CGT a multiplié les interpellations et actions envers le Ministère de la Justice et l'administration pénitentiaire pour établir un rapport de force et obtenir des réponses claires :

- Lettre ouverte à la garde des sceaux le 18 octobre dernier
- Boycotts unitaires du comité technique ministériel et du comité technique de l'administration pénitentiaire
- Interpellations directes de la Ministre au Comité technique du 6 novembre 2017
- Appel aux assemblées générales
- Motions des syndicats CGT au sein des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation

Hier, une motion de la coordination nationale à participer à la manifestation interprofessionnelle de ce jour et à préparer la suite de la mobilisation par la tenue d'assemblées générales a été rendue publique.

Il aura fallu cet appel de l'instance nationale de la CGT insertion probation et plus d'un mois pour que le ministère de la justice se manifeste enfin !

Hier soir, le cabinet de la garde des sceaux prenait attache avec la CGT pour nous informer qu'un courrier officiel signé par la ministre venait d'être adressé à M. Darmanin, courrier demandant l'application de la réforme en 2018 selon l'engagement pris par les plus hautes autorités de l'Etat.

La CGT insertion probation attend ainsi une réponse officielle à son courrier du 18 octobre et la communication du courrier adressé à Gérald Darmanin.

La CGT insertion probation est aujourd'hui dans la rue et s'implique pleinement dans la mobilisation contre les politiques régressives d'Emmanuel Macron.

Les personnels attendent le respect de l'engagement et de la parole de l'Etat !

Plus que jamais il faut maintenir la pression à tous les niveaux !